



**CARREFOUR
SUPPLY
CHAIN**

NEGOCIATIONS ANNUELLES OLIGATOIRES 2017

Comme vous avez pu le constater, la direction cette année a choisie d'avancer les dates des NAO 2017.

Cette avancée est-elle précurseur d'avancées salariales à la hauteur des attentes des salariés de CSC ?

La direction à véhiculé toute au long de l'année des attentions particulières envers ceux qu'elle appelle ses « collaborateurs », distribution de crêpes, possibilité d'aller manger au food truck, galettes des rois, café offert, offrande de chocolat etc...,

Si ces récompenses bien sympas, distribuées non pas dans un cadre de communication mais bien dans une démarche de valeurs humaines à fait plaisir à qui le voulait bien, aujourd'hui la direction à la possibilité de concrétiser ses motivations de bienfaiteur par des réponses positives aux aspirations de ceux et celles qui sont à l'origine des richesses créées chez CSC.

Récemment toujours dans un cadre de soucis permanent du bien être des salariés de CSC, l'entreprise à organiser des réunions appelées **INNOV ACTEUR**, l'objectif étant de recueillir les besoins des participants pour améliorer leur vie au travail, bien en est ce fut une réussite, voici les propositions issues de cette initiative

INNOVANTE !

- Harmonisation des salaires existants chez CSC

164,46	Agent Admi 1
164,46	Achemineur
164,46	Empl Magasinage
164,46	Chargeur
124,451	Agent Admi 2
164,462	Controleur
164,462	Preparateur
135,932	Cariste
164,354	Agent Admi 3

204,525	Pointeur-Certifieur-Reception
204,525	Pointeur-Certifieur-Expedition
164,313	Chauffeur
164,443	Agent Admi 4
164,313	Employé Principal

Entre 124,50 € et 204,50 € de différentiel de salaire

- Augmentation des salaires de 80€ au 1 er janvier 2017
- Mise en place d'une prime d'activité pour tous en remplacement de la prime de productivité, en prenant en référence 25% du salaire de base d'un préparateur.
- Mise en place d'une prime d'ancienneté.

PRIME D'ANCIENNETE

3%	6%	9%	12%	15%	18%
Entre 3 et 5 ans	Entre 6 et 8 ans	Entre 9 et 11 ans	Entre 12 et 14 ans	Entre 15 et 17 ans	Entre 18 et 20 ans
50,00 €	100,00 €	150,00 €	200,00 €	250,00 €	300,00 €

AU DELA DE 21 ANS : 350 €

Voici les revendications légitimes que les représentants CGT défendront devant les représentants de la direction vendredi prochain, 2017 sera-t-elle une année de justice salariale et sociale, une année de partage, une année où les salariés CSC vont enfin avoir un sentiment de reconnaissance !!!

Les représentants CGT selon leurs habitudes viendront partager les résultats issus de cette négociation avec vous tous qui composent l'entreprise, ensemble nous prendrons les décisions qui s'imposent, le projet CARAVELLE REUSSI passera par un accord salarial à la hauteur des attentes des salariés CSC.

LES ELUS CGT CSC

